

M. Gagnier rappelle qu'à plusieurs reprises il a eu l'honneur de se rendre à la paroisse de  
l'Occident et aux syndicats de caractères dans le Nord. L'ancien affecté aux syndicats, il  
a été l'objet de nombreuses visites de la part de ses amis et de ses collègues de la paroisse  
de l'Occident. Les lettres et courriers sont toujours arrivés par les syndicats, les répétitions de la paroisse  
nouveau et y de l'Occident par accord amiable.

M. Gagnier demande au Conseil de se prononcer sur cette proposition.  
Unanimité - 2 voix contre.

Mise aux voix la proposition de M. M. Guichard et de l'Occident et de l'Occident  
par 15 voix contre 5.

M. Guichard demande si la décision de la paroisse est conforme aux engagements des  
Chrétiens a été mentionnée aux Directeurs et ou en est le résultat M. Gagnier.

3) Temo de l'Occident: M. Gagnier donne lecture du règlement qui a été établi pour  
l'édification gratuite de l'Occident de 11 à 15<sup>h</sup> de 2 cours en témoignage par les lettres.  
Les élèves ne pourront accéder aux 2 cours qu'en tenue de tenue et accompagnés de  
leurs professeurs qui seront responsables de la tenue tenue. Ils ne tiendront pas administrer pendant les  
vacances de l'Occident, la Fête et les grandes vacances.

Le règlement sera affiché en permanence au Bureau de l'Occident et de l'Occident  
sous charge de le faire respecter.

Approuvé à l'unanimité

H) Études des lots N 51 - N 52 - M. Gagnier donne lecture d'une lettre de M. le Com-  
missaire au Remembrement concernant l'annuelle collective devant engager la paroisse  
à l'Occident. Le Commissaire, conformément au plan d'aménagement adopté le 10<sup>h</sup> d'Occi-  
dent la paroisse de l'Occident devant la construction aux affaires avec un  
service de passage public.

Le Conseil municipal  
En la séance du 10<sup>h</sup> et la lettre du Commissaire au Remembrement -  
Approuvé les propositions affectant le terrain situé sous la construction aux affaires.  
Approuvé à l'unanimité

Relevé des cartes de service social  
Par suite de la titularisation d'agents auxiliaires, M. M. Gagnier, Com-  
missaire, Gagnier et l'Occident, détachés au service des Bénévoles, la paroisse de  
service social de la paroisse a vu les cartes de service social au titre d'agent.  
Jean.

Les sommes de montant à 232.625 frs comptablement :  
La cotisation nationale : 433.086  
La cotisation paroissiale : 79.841

58023  
2022-23

décide qu'il y a lieu de reverser au compte du Budget vicinal exercé  
les sommes ainsi récupérées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

A collection of handwritten signatures in blue, red, and black ink. Some are crossed out with diagonal lines. The signatures appear to be names of council members or officials.

M. Drapeau n'a pas approuvé les majorations de crédits, il s'est  
demande que les Directeurs soient informés de la gratuité de la cantine pour certai